

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
 DU CONSEIL MUNICIPAL du 08 JUILLET 2025**

L'an deux mil vingt-cinq, le huit juillet, à vingt heures, le conseil municipal de la commune de Monnaie, dûment convoqué, s'est réuni à la salle du conseil municipal, Maison Baric, sous la Présidence de Monsieur Jacques LEMAIRE, maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 27 - quorum :14

Date de convocation du Conseil Municipal : 02 juillet 2025.

Présents (21) : M. Jacques LEMAIRE, M. Fabrice ALLAMELOU, M. Vincent BOSSE, M. Jean-Paul DAL PONT, M. Christophe DUVEAUX, M. Michel GUILLON, M. Alexandre GRENIER, Mme Laurence MARI, Mme Anne-Marie LÉGER, Mme Marie-Caroline MORLON, M. Jorge MOREIRA, Mme Ghislaine PÉTEREAU, Mme Nathalie PILON, Mme Anne PORHEL, Mme Marie PORHEL, Véronique PRUD'HOMME, M. Guillaume TOUSSAINT, M. Sébastien VIGNEAU (à partir de 20h30),

Absents excusés (6) : M. Dominique ARNAUD, Mme Doris BARRET, Mme Morgane BESNIER, Mme Lindcey CHEMINAL, M. Christophe GAUDICHEAU, M. Sébastien SZWENGLER

Pouvoirs (4) : M. Dominique ARNAUD à Mme Anne PORHEL, Mme Doris BARRET à M. Jacques LEMAIRE, Mme Morgane BESNIER à Mme Ghislaine PETEREAU, M. Sébastien SZWENGLER à M. Christophe DUVEAUX

Mme Marie PORHEL a été élue secrétaire de séance.

2025-07-01 : Finances : approbation des subventions complémentaires 2025 aux associations

Monsieur le maire présente la proposition de versements de subventions complémentaires aux associations pour l'année 2025. Il rappelle que les Commissions concernées ont étudié les demandes de chaque association. Les propositions sont les suivantes :

M57

c/65748	Associations	Subventions complémentaires pour 2025
VLA	USM	5 000 €
	RMCTEG	1 000 €
	Basket	7 500€
	Quartiers libres	500€
	VSM	1 500 €
	Karaté	2 500 €
	Amicale Pompiers	1 000 €
	TOTAL	19 000 €

TOTAL général (inscrites au BS 2025 au c/65748) =

19 000 €

Il vous sera demandé de bien vouloir délibérer ainsi :

Entendu le rapport de monsieur le maire;

Vu les avis de la commission Vie Locale et Associative;

**Le conseil municipal,
après en avoir délibéré, avec**

Voix pour	24
Voix contre	0
Abstention	0

APPROUVE la proposition de subventions complémentaires aux associations pour 2025 telle qu'elle a été présentée ;

DIT que les crédits sont inscrits au budget supplémentaire 2025 de la commune ;

CHARGE monsieur le maire de régler toutes les modalités relatives à cette décision et de procéder aux versements.

Pour extrait certifié conforme,

Le maire,



Jacques LEMAIRE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL du 08 JUILLET 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le huit juillet, à vingt heures, le conseil municipal de la commune de Monnaie, dûment convoqué, s'est réuni à la salle du conseil municipal, Maison Baric, sous la Présidence de Monsieur Jacques LEMAIRE, maire.

Nombre de conseillers municipaux en exercice : 27 - quorum : 14

Date de convocation du Conseil Municipal : 02 juillet 2025.

Présents (21) : M. Jacques LEMAIRE, M. Fabrice ALLAMELOU, M. Vincent BOSSE, M. Jean-Paul DAL PONT, M. Christophe DUVEAUX, M. Michel GUILLON, M. Alexandre GRENIER, Mme Laurence MARI, Mme Anne-Marie LÉGER, Mme Marie-Caroline MORLON, M. Jorge MOREIRA, Mme Ghislaine PÉTEREAU, Mme Nathalie PILON, Mme Anne PORHEL, Mme Marie PORHEL, Véronique PRUD'HOMME, M. Guillaume TOUSSAINT, M. Sébastien VIGNEAU (à partir de 20h30),

Absents excusés (6) : M. Dominique ARNAUD, Mme Doris BARRET, Mme Morgane BESNIER, Mme Lindcey CHEMINAL, M. Christophe GAUDICHEAU, M. Sébastien SZWENGLER

Pouvoirs (4) : M. Dominique ARNAUD à Mme Anne PORHEL, Mme Doris BARRET à M. Jacques LEMAIRE, Mme Morgane BESNIER à Mme Ghislaine PÉTEREAU, M. Sébastien SZWENGLER à M. Christophe DUVEAUX

Mme Marie PORHEL a été élue secrétaire de séance.

2025-07-02 : Intercommunalité : demande de fonds de concours pour l'éclairage du terrain de football synthétique

Monsieur le maire rappelle que dans le cadre de la construction du terrain de football synthétique, la commune a installé de l'éclairage pour 91 908€ HT.

L'éclairage des terrains de sport est considéré comme de l'éclairage public.

La Communauté de Communes Touraine Est Vallées étant compétente en matière d'éclairage public, le règlement d'attribution des fonds de concours précise que conformément au rapport de la CLECT du 07 Février 2019, le fonds de concours peut atteindre 50% du reste à charge pour la commune.

Il vous est ainsi proposé de solliciter la Communauté de Communes Touraine Est Vallées pour un fonds de concours à hauteur de 50% du reste à charge pour la commune soit 28 203,67€.

Le plan de financement se décline ainsi :

VILLE DE MONNAIE - Eclairage terrain de football synthétique		RECETTES	
DEPENSES			
Libellé	HT		
Eclairage terrain de football synthétique	91 908,00 €	Etat - DETR	18 842,44 €
		Conseil Départemental -F2D	10 134,16 €
		montant du FCTVA 16,404%	1 457,00 €
		FAFA	5 067,06 €
		Fonds de concours CCTEV	28 203,67 €
		Autofinancement Ville MONNAIE	28 203,67 €
TOTAL	91 908,00 €	TOTAL	91 908,00 €

Il vous sera demandé de bien vouloir délibérer ainsi :

Entendu le rapport de monsieur le maire;

Vu l'article L.5214-16 V du Code Général des Collectivités Territoriales relatif au régime des fonds de concours;

*Le conseil municipal,
après en avoir délibéré, avec*

Voix pour	24
Voix contre	0
Abstention	1

APPROUVE la demande de fonds de concours à la CCTEV pour l'éclairage du terrain de football synthétique ;

SOLLICITE le fonds de concours auprès de la CCTEV pour un montant de 28 203,67€

CHARGE monsieur le maire de régler toutes les modalités relatives à cette décision.

Pour extrait certifié conforme,

Le maire,



Jacques LEMAIRE